

**LIEU**

Bamako

**DATE**

11 août 2022

## 320 réfugiés Ivoiriens rentrent en Côte d'Ivoire

***Le HCR, l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés, en collaboration avec le Gouvernement au Mali, a organisé le rapatriement volontaire de 320 réfugiés Ivoiriens vers la Côte d'Ivoire. Cette opération d'envergure est la première du genre cette année, et la dernière après l'entrée en vigueur de la cessation du statut des réfugiés Ivoiriens.***

Ce retour volontaire, organisé en deux convois, est parti de Bamako par la route le 2 août pour se rendre à Korhogo, l'une des plus grandes villes du Nord de la Côte d'Ivoire, où les derniers réfugiés ont été accueillis le 11 août 2022.

Ce rapatriement librement consenti succède à une campagne d'information aux réfugiés ivoiriens sur les implications de la clause de cessation sur leur statut, à savoir les procédures d'exemption, le rapatriement volontaire, la documentation légale, et la fin de l'assistance humanitaire. Cette campagne a été clôturée par une cérémonie de communication sur la clause de cessation du statut des réfugiés ivoiriens ayant eu lieu le 29 juillet à Bamako, pendant laquelle le HCR a continué de les sensibiliser et a reconnu la résilience de cette population qui met terme à un asile prolongé.

« Cette opération de rapatriement volontaire est aussi le fruit de deux visites de reconnaissance en Côte d'Ivoire que le HCR a mené avec des leaders communautaires ivoiriens en début de cette année, dont le but était de leur démontrer qu'il est possible de regagner leur patrie en toute quiétude et dignité » a dit Mohamed Toure, Représentant de l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés au Mali.

Pour rappel, la clause de cessation est une déclaration signée par les pays d'asile et le pays d'origine des réfugiés, appelant à mettre fin à leur statut de réfugiés lorsque les circonstances à la suite desquelles ils ont été reconnus comme réfugiés ont cessé d'exister, selon la Convention de 1951 relative au statut des réfugiés.

C'était à l'occasion d'une réunion régionale sur les solutions durables à la situation des réfugiés ivoiriens, tenue le 7 septembre 2021 à Abidjan, que les gouvernements de la Côte d'Ivoire et des pays d'accueil ont signé une déclaration conjointe, endossant cette décision de la levée de leur statut. Par ailleurs, ce rapatriement fait suite à une analyse approfondie de la situation en Côte d'Ivoire et désigne, donc, l'application de la clause de cessation de statut de réfugiés pour les Ivoiriens, ayant pris effet le 30 juin 2022.

Il convient de noter que cette mesure a été recommandée par le Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, Filippo Grandi, à l'ouverture de la 72<sup>e</sup> session annuelle du Comité exécutif du HCR à Genève en octobre 2021, pendant laquelle il l'a attribuée aux « changements fondamentaux et durables en Côte d'Ivoire », ainsi qu'à l'engagement du Gouvernement de Côte d'Ivoire d'aider ces réfugiés à se reconstruire à leur retour.

**LIEU**

Bamako

**DATE**

11 août 2022

D'un côté, le HCR promeut le retour volontaire en tant qu'un droit humain inéluctable. D'un autre, retourner chez soi est perçu comme la meilleure des solutions durables par la vaste majorité des réfugiés. Cela met en évidence le rôle capital que joue la sensibilisation au retour pour informer et aider les réfugiés à prendre des décisions éclairées.

Toutefois, la période qui précède le départ est critique pour certains d'entre ces réfugiés qui expriment, parfois, leur hésitation. C'est ainsi que le HCR reconnaît que la période qui suit le retour a également sa part de défis d'intégration dans le tissu socioéconomique, de changement de statut, et de réadaptation à une société parfois peu familière, notamment pour des enfants nés en asile.

*« Bientôt, ces personnes seront citoyennes et citoyens de la Côte d'Ivoire à part entière. Cependant, ils n'auront plus le statut de réfugiés qui leur a aussi bien fourni la protection internationale. Nous exhortons, donc, le Gouvernement de la Côte d'Ivoire à les accompagner sur le court à moyen terme, et nous nous engageons, au HCR, de leur apporter tout soutien dont ils auront besoin pour qu'ils s'épanouissent à leur retour »* a ajouté le Représentant du HCR au Mali.

En pleins préparatifs de leur retour, les futurs rapatriés ont choisi le slogan *« Le futur nous appartient ! »*, question de s'enthousiasmer davantage et de naviguer cette dernière ligne droite.

Faisant partie du premier convoi, Moussa Fofana, couturier de quarante-trois ans, avait décidé de rester au Mali il y a un an, alors que sa femme et ses deux enfants sont retournés en Côte d'Ivoire. *« Après onze ans au Mali, aujourd'hui, j'ai décidé de rentrer chez moi, et ce, après beaucoup d'hésitation. Les circonstances dans lesquelles j'ai fui Bouaké, ma ville natale, m'ont hanté l'esprit pendant des années. »*

Les membres de sa famille l'ont également aidé dans la prise de cette décision. *« Ceux qui sont déjà retournés de ma famille m'ont rassuré des conditions sécuritaires, notamment de la restauration progressive de l'harmonie sociale. La paix et la sécurité ne sont peut-être pas suffisantes, mais elles sont indispensables pour me permettre de construire mon avenir et celui de mes enfants »* a-t-il ajouté.

Pour d'autres réfugiés, regagner le bercaïl est synonyme de réflexion mûrie. Il est évident qu'après avoir tissé des relations humaines et retrouvé un équilibre socioéconomique et coutumier, ces personnes se sentent adoptés par leur pays d'accueil et optent pour l'intégration locale, aussi considérée par le HCR comme solution durable. Arrivés au Mali, il y a plus d'une décennie pour la plupart, à la suite de la violence et de la persécution, ces réfugiés ivoiriens ont bénéficié, en plus de l'assistance et de la protection du HCR, de la solidarité des Maliens tout au long de leur séjour.

Pour ce faire, le HCR œuvrera pour qu'ils obtiennent un statut légal alternatif dans leur pays hôte. Cela dénote aussi de la politique de porte-ouverte du Mali qui, malgré sa crise prolongée et multidimensionnelle, accueille actuellement plus de 53 000 réfugiés de plusieurs nationalités, notamment du Burkina Faso et du Niger voisins.

**LIEU**

Bamako

**DATE**

11 août 2022

**CONTACTS MEDIAS**

*Pour plus d'informations, veuillez contacter :*

- *Chadi Ouanes* : +223 75 99 72 47 ; [ouanes@unhcr.org](mailto:ouanes@unhcr.org)
- *Mahamadou Diallo* : +223 79 34 00 41 [dialmah@unhcr.org](mailto:dialmah@unhcr.org)
- *Mohamed Alkalifa Ag Mohamed* : +223 83 37 31 99 ; [agmohamm@unhcr.org](mailto:agmohamm@unhcr.org)